

Allocution d'ouverture de M. Isidore Ndaywel, directeur des langues et de l'écrit à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie

Madame la Rectrice de l'Agence universitaire de la Francophonie,

Madame la Présidente-directrice générale de l'Office québécois de la langue française,

Mesdames, Messieurs,

Au nom de l'Administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), M. Roger Dehaybe, je vous souhaite la bienvenue à cette manifestation organisée conjointement par l'AIF, par l'intermédiaire du RIFAL, réseau de l'AIF, et par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Je tiens à remercier l'AUF d'avoir accepté d'apporter son concours à l'organisation et à la tenue de la manifestation, ce qui illustre la capacité des deux opérateurs de la Francophonie d'unir leurs efforts en vue de résultats plus riches et plus significatifs, dans une perspective qui nous tient tous à cœur, la promotion du français et des langues partenaires, par leur traitement informatique.

Je remercie également l'Office québécois de la langue française qui a assuré la conception et l'organisation de cette manifestation.

L'informatisation des langues constitue pour l'AIF une préoccupation importante et figure en bonne place dans sa programmation 2003-2004.

L'AIF s'intéresse à l'ingénierie linguistique depuis de nombreuses années par les travaux du RIFAL, héritier d'un ancien réseau de l'Agence, le RIOFIL¹⁴. On se souviendra notamment de la première grande rencontre en matière d'industries de la langue, l'OTAF (Observatoire du traitement avancé du français et des langues partenaires), qui s'est tenue à Bruxelles en octobre 1995.

La Francophonie considère la diversité linguistique comme un enjeu capital. En effet, en 2001, les ministres de la Culture des États et gouvernements de la Francophonie ont adopté, lors de leur réunion, la Déclaration et le Plan de Cotonou sur la diversité culturelle et linguistique, qui invitent la Francophonie à se pencher sur la question du développement des langues, le français et les langues partenaires, dans un environnement numérique. Cette orientation a été confirmée par le Sommet de Beyrouth, tant

en ce qui a trait à la diversité linguistique qu'au développement des technologies de l'information.

À l'Agence, nous estimons qu'à côté des actions visant à maintenir et à améliorer le statut du français dans le monde, il convient d'assurer sa présence dans le monde des technologies de l'information et de la communication, et de soutenir le développement des outils informatiques qui traitent ou qui utilisent le français, notamment dans les domaines suivants:

- l'informatique documentaire ;
- la création de systèmes experts ;
- les outils d'analyse et de génération de textes ;
- les outils pour la traduction assistée par ordinateur, la lexicomatique et la terminotique ;
- les outils d'aide à la rédaction et à l'édition de textes ;
- les outils de saisie automatique de l'écrit ;
- les outils de traitement automatique de la parole ;
- la localisation ;
- les outils inforoutiers (navigateurs, moteurs de recherche, etc.).

De plus, nous estimons, s'agissant du développement des langues partenaires du français, qui fait également partie des priorités de l'AIF, qu'il est important de travailler à lever les obstacles linguistiques et techniques à l'informatisation des langues africaines et créoles, dans la mesure où l'on peut affirmer aujourd'hui que l'informatisation d'une langue est devenue un facteur déterminant de son usage et de sa survie, comme ce fut jadis le cas de l'imprimerie.

Il existe en effet des obstacles linguistiques, telle l'absence de standardisation de l'orthographe de certaines langues, mais aussi, et surtout, des obstacles techniques, comme la présence de caractères spéciaux pour lesquels il n'existe pas de polices de caractères dans les normes techniques existantes. L'étape suivante consistera à soutenir le développement de contenus informationnels sur support électronique et le développement d'outils d'ingénierie linguistique traitant et utilisant les langues partenaires, dans les mêmes domaines que ceux que je viens d'énumérer pour le français.

Toutes ces préoccupations seront présentes dans la programmation de l'AIF pour le prochain biennium 2004-2005, conformément aux souhaits formulés par tous les acteurs de la Francophonie et des États et gouvernements membres.

14. Réseau international des Observatoires francophones des industries de la langue, créé en 1986 et remplacé, en 2000, par le RIFAL.

Il me reste à souhaiter que cette manifestation fasse l'objet de suivi et qu'elle constitue la première d'une série de rencontres entre les acteurs de l'ingénierie linguistique de la Francophonie, de manière à créer un forum permanent dans ce domaine.

Je vous remercie.